

## Article

---

« Étude longitudinale de la mobilité des enseignants au cours de la période 1970-75 : le phénomène des départs temporaires »

Jacques La Haye

*Cahiers québécois de démographie*, vol. 8, n° 3, 1979, p. 157-185.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600803ar>

DOI: 10.7202/600803ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

Jacques LA HAYE\*: ÉTUDE LONGITUDINALE DE LA MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS  
AU COURS DE LA PÉRIODE 1970-75: LE PHÉNOMÈNE DES DÉPARTS  
TEMPORAIRES

(Communication présentée au 47<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS,  
section de démographie, mai 1979)

RÉSUMÉ

A partir d'une observation suivie, portant sur cinq ans, du groupe des enseignants réguliers en fonction à temps plein dans les commissions scolaires du Québec au 30 septembre 1970 - opération rendue possible par un processus de jumelage entre les fichiers administratifs annuels du ministère de l'Éducation du Québec - l'auteur met en relief un des aspects encore très peu connus de la mobilité des enseignants, l'aspect "interruption" ou "départs temporaires".

L'article montre entre autres que chez les enseignants québécois, la décision de quitter le monde de l'enseignement (les abandons) est suivie d'une décision d'y revenir dans environ un cas sur trois. De façon générale, 60% des retours ont lieu dès l'année qui suit celle du départ. Par ailleurs, 15% des enseignants qui reviennent s'orientent vers des fonctions autres que celle d'enseignant régulier (membre de la direction, professionnel non enseignant, enseignant aux adultes, ...); le secteur de l'éducation aux adultes attire environ 85% des retours féminins, tandis que les secteurs administratif et professionnel non enseignant attirent plus de 55% des retours masculins. L'auteur souligne également l'importance de se pencher sur l'aspect causal de ce comportement, dans la perspective notamment d'élaborer des politiques éclairées de gestion du personnel enseignant.

---

\* Ministère des Affaires sociales, Planification et développement de la main-d'oeuvre, 2050 boul. St-Cyrille ouest, 5<sup>e</sup> étage, Québec

**ÉTUDE LONGITUDINALE**  
**DE LA MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS**  
**AU COURS DE LA PÉRIODE 1970-75 :**  
**LE PHÉNOMÈNE DES DÉPARTS TEMPORAIRES**

Par Jacques LA HAYE\*

Communication présentée au 47<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS,  
section de démographie, mai 1979

Introduction

En 1976, le groupe Statistiques et analyses démographiques du ministère de l'Éducation du Québec mettait sur pied un important projet de recherche sur les ressources humaines de l'Éducation. Dans un document paru en juillet de la même année<sup>(1)</sup>, nous tracions les grandes lignes du projet en insistant plus particulièrement sur ses objectifs et

---

\* Ministère des Affaires sociales, Planification et développement de la main-d'oeuvre, 2050 boul. St-Cyrille ouest, 5<sup>e</sup> étage, Québec.

(1) La Haye, Jacques, "ELMOPE '70-75", Etude longitudinale de la mobilité des personnels de l'enseignement sur la période 1970-75, rapport d'étape n<sup>o</sup> 1, Démographie scolaire, document de travail D.T. 9.36, Direction générale de la planification, ministère de l'Éducation du Québec, juillet 1976, 27 p.

sur son originalité. L'année suivante, lors du 45<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, nous présentions une communication qui mettait en relief les principales phases de l'opération qui devait nous permettre de créer une banque de données de type longitudinal et d'étudier ainsi la mobilité des membres du personnel scolaire à partir d'une observation suivie des individus au cours de la période délimitée par les années scolaires 1970-71 et 1975-76<sup>(2)</sup>. Et, en avril 1978, le succès de l'opération nous permettait de donner une première idée du comportement des enseignants face au risque de départ<sup>(3)</sup>.

Dans cette étude, on s'en souviendra, nous nous en étions tenus uniquement à l'aspect "premier départ", c'est-à-dire à la règle qu'un enseignant qui quittait l'enseignement pour la première fois était automatiquement éliminé du groupe initial. Aujourd'hui, poursuivant plus avant le travail, nous nous proposons de mettre en relief la dimension "temporaire" de ces départs, laquelle n'est certes pas aussi commune à tous les corps d'emploi, que le phénomène des départs en général. En d'autres mots, nous montrerons comment se comporte un enseignant qui a quitté l'enseignement à un moment donné, au point de vue du risque qu'il court de revenir dans l'"arène scolaire" entre le moment de son départ et le 30 septembre 1976. Ce risque de retour exprime en définitive ce que nous appelons le phénomène des départs temporaires.

Notre propos comporte quatre parties. Dans la première partie, nous apportons un certain nombre de considérations d'ordre méthodologique. Ensuite, nous décrivons brièvement le phénomène de retour dans

---

(2) La Haye, Jacques, "Pour une étude de la mobilité des membres du personnel scolaire, passage d'une vision transversale à une vision longitudinale à partir d'une série de six fichiers administratifs annuels (1970-71 à 1975-76)", in Cahiers québécois de démographie, vol. 6, no 3 spécial, décembre 1977, pp. 171 à 201.

(3) La Haye, Jacques, "Table des premiers départs chez les enseignants des commissions scolaires du Québec et en fonction au 30 septembre 1970 au cours de la période 1971 à 1975", in Cahiers québécois de démographie, vol. 7, no 1, avril 1978, pp. 29 à 53.

le temps. Dans la troisième partie, nous reprenons ce schéma de retour, mais en tenant compte de la fonction exercée au retour. Enfin, nous terminons en apportant quelques précisions sur la durée de présence au retour.

## 1. Notes méthodologiques

Nos considérations portent ici sur trois points principaux:

- les sources
- la population enseignante
- les cohortes des départs

### 1.1 Les sources

Les données sur lesquelles s'appuie notre étude sont tirées de notre banque de données de type longitudinal, baptisée "Mobilité du Personnel". Comme ce fichier n'est qu'un outil fabriqué à partir des "matériaux" disponibles, en l'occurrence les fichiers administratifs annuels<sup>(4)</sup>, il est donc tributaire des faiblesses de ces fichiers administratifs. L'une des plus grandes faiblesses s'avère sans doute le sous-dénombrement.

Deux causes sont responsables du sous-dénombrement:

- a) le refus des organismes de retourner leurs formulaires individuels;
- b) le retour en nombre insuffisant de formulaires individuels.

---

(4) Traités par le Service de l'Informatique du Ministère de l'Éducation du Québec (S.I.M.E.Q.).

De ces deux causes, à vrai dire, seule la première est contrôlable. Pour ce faire, nous avons tout simplement éliminé les organismes manquant au fichier. Cette disposition n'entraîne pas une situation tragique, puisque seulement trois organismes ont été retranchés du groupe des 254 organismes<sup>(5)</sup>. Ce sont: le Bureau des écoles protestantes du grand Montréal (2 600 enseignants environ), la commission scolaire régionale de Tilly (721 enseignants environ) et la commission scolaire du Nouveau-Québec (180 enseignants environ). Ces trois organismes accueillent à peu près 5% des enseignants des commissions scolaires du Québec.

Quant à la seconde cause de sous-dénombrement, nous avons estimé, dans une étude parue en novembre 1977<sup>(6)</sup>, que le taux de sous-dénombrement variait, pour les années scolaires 1973-74 à 1975-76, entre 1,15 et 2,64%. Il nous a toutefois été impossible de mesurer l'impact de ce sous-dénombrement sur nos indices de mesure de la mobilité des enseignants.

## 1.2 La population enseignante

Les enseignants que nous avons considérés sont uniquement ceux qui se consacrent entièrement à l'enseignement, c'est-à-dire ceux qui ne remplissent que des fonctions d'enseignant. Nous savons pertinemment qu'un certain nombre d'entre eux cumulent des fonctions d'enseignant et de non-enseignant (ex.: de cadre, de professionnel, ...). Ce groupe demeure cependant peu important, représentant environ 2% de la population enseignante totale. Cette décision de nous en tenir aux seuls enseignants "purs" assure par ailleurs une plus grande homogénéité à notre groupe d'observation.

---

(5) Nombre officiel en 1975-76.

(6) La Haye, Jacques, Sous-dénombrement du personnel des commissions scolaires causé par un retour en nombre insuffisant de formulaires individuels, années scolaires 1972-73 à 1975-76, Démographie scolaire, document de travail D.T. 9.44, Service de la démographie scolaire, M.E.Q., mai 1977, 91 p.

De plus, nous n'avons retenu que les enseignants à temps complet. Cette disposition entraîne l'élimination d'un pourcentage relativement peu élevé des enseignants, soit environ 3,9%. Nous évitons ainsi le biais dû à un comportement différentiel qui pourrait exister entre les enseignants engagés de "plein pied" dans l'enseignement et ceux qui ne le sont que partiellement.

Enfin, précisons que notre étude se limite aux enseignants des commissions scolaires du réseau public, soit les organismes dispensant l'enseignement aux niveaux de la maternelle, du primaire et du secondaire.

### 1.3 Les cohortes des départs

La présente étude porte uniquement sur les enseignants qui ont quitté l'enseignement chaque année au cours de la période 1970-1975. Il s'agit en fait des cohortes des départs qui ont eu lieu respectivement entre le 30 septembre et le 29 septembre des années scolaires 1970-71, 1971-72, 1972-73 et 1973-74. Les départs survenus en 1974-75 ne présentent aucun intérêt pour nous, leurs chances de retour avant le 30 septembre 1975 étant nulles. Précisons que dans les tableaux qui suivent, un départ intervenu entre le 30 septembre de l'année  $t$  et le 29 septembre de l'année  $t+1$  est désigné par l'expression  $t/t+1$ : nous avons ainsi les cohortes 1970/71, 1971/72, 1972/73 et 1973/74.

Signalons en outre que nos cohortes d'observation sont uniquement celles constituées des départs par abandon, c'est-à-dire ce type de départ en vertu duquel l'enseignant délaisse le milieu scolaire. Nous ignorons donc les départs par mutation; ces derniers se rapportent aux enseignants qui cessent de donner des cours pour s'adonner à d'autres fonctions, toujours dans le milieu scolaire (ex.: coordonnateur d'enseignement, principal, conseiller en orientation, etc.). Comme nous le

savons déjà<sup>(7)</sup>, c'est le groupe des départs par abandon (démission, retraite, décès) qui est de beaucoup le plus important: il représente 87% de l'ensemble des départs.

## 2. Les retours dans le temps

Afin d'avoir une vue à la fois plus précise et plus complète, nous procédons en trois étapes. D'abord, nous présentons une vue d'ensemble de la situation. Ensuite, nous exposons le schéma de retour, c'est-à-dire que nous voyons comment se déploient les retours dans le temps. Et nous terminons par quelques commentaires.

### 2.1 Vue d'ensemble

Si nous portons notre attention sur le tableau 1, nous pouvons observer que les retours, par rapport au nombre des départs par abandon, constituent une quantité qui est loin d'être négligeable. Ainsi, sur les 17 110 départs par abandon au cours des quatre périodes 1970/71, 1971/72, 1972/73, 1973/74, un total de 5 077 retours sont enregistrés avant le 30 septembre 1976, pour une intensité moyenne de retour de 29,7%. Nous observons également que les hommes reviennent à l'enseignement avec une intensité nettement plus grande que les femmes. En effet, les 1 603 retours masculins représentent une proportion de 35,8% par rapport aux 4 481 départs masculins, tandis que chez les femmes, la proportion moyenne des retours n'atteint que 27,5%: la proportion des retours masculins est donc 1,3 fois plus importante que celle des retours féminins sur la période 1970/75.

Cette intensité des retours varie selon la période de départ. Ainsi, pour l'ensemble des départs de 1970/71, elle atteint la valeur maximale de 34,3%; pour les départs effectués au cours de la période 1971/72, elle passe à 32,1%; pour ceux de 1972/73, elle descend à 25,4%;

---

(7) La Haye, Jacques, op. cit., avril 1978, p. 38.

Tableau 1

Les retours, avant le 30 septembre 1976, des enseignants<sup>(1)</sup> qui ont abandonné l'enseignement au cours des périodes de départ 1970/71 à 1973/74, selon le sexe.  
Nombres absolus (N) et nombres relatifs (%)

Périodes de départ \ Sexe	Masculin			Féminin			Total		
	Départs par abandon	Retours avant le 76-09-30		Départs par abandon	Retours avant le 76-09-30		Départs par abandon	Retours avant le 76-09-30	
		N	%		N	%		N	%
1970/71	1 831	705	38,5	4 177	1 356	32,5	6 008	2 061	34,3
1971/72	1 180	473	40,1	3 566	1 049	29,4	4 746	1 522	32,1
1972/73	739	246	33,3	2 666	620	23,3	3 405	866	25,4
1973/74	731	179	24,5	2 220	449	20,2	2 951	628	21,3
1974/75	4 481	1 603	35,8	12 629	3 474	27,5	17 110	5 077	29,7

Source: Fichier "Mobilité du Personnel", Service de la démographie scolaire, D.E.E.D., M.E.Q.

(1) A temps plein, en fonction au 30 septembre 1970 dans les commissions scolaires du Québec et remplissant uniquement des fonctions d'enseignant.

enfin, elle atteint 21,3% pour les départs qui ont eu lieu entre le 30 septembre 1973 et le 30 septembre 1974. Il n'est pas surprenant d'observer cette baisse continue de la production des retours de période en période, car plus un enseignant part tard moins forte est la probabilité qu'il revienne avant 1976.

Lorsqu'on examine la situation selon le sexe, une nuance s'impose. En effet, il apparaît clairement chez les enseignants de sexe masculin, que la proportion des retours parmi ceux qui sont partis au cours de la période 1971/72 est plus forte que celle relevée parmi les départs de 1970/71. L'explication se trouve sans doute dans l'application du décret tenant lieu de convention collective en 1973, qui, faut-il le croire, a suscité le retour d'un nombre très important des démissionnaires de l'année précédente. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur ce point.

## 2.2 Schéma de retour

Ces retours, évidemment, ne s'effectuent pas tous en même temps. Si nous examinons plus spécifiquement la cohorte des départs qui ont eu lieu au cours de la période 1970/71 (tableau 2), c'est-à-dire des partants qui ont finalement le plus de chances de revenir à l'enseignement avant 1976, nous relevons que parmi les 2 061 retours enregistrés, plus de la moitié, en l'occurrence 55%, réapparaissent au fichier dès 1972, soit un an seulement après le moment du départ. Nous en avons par ailleurs 23,6% qui reviennent après deux ans d'absence, 10,7% après trois ans d'absence et, enfin, 10,7% après quatre ans d'absence.

Ce schéma de retour est également celui que nous observons chez les démissionnaires de 1971/72, compte tenu bien entendu du fait que ces derniers ont profité d'une année de moins pour revenir. Ainsi, nous avons un bon 61,6% de retours après un an d'absence et 21,8% après deux ans. Quant à la cohorte des départs de 1972/73, nous y relevons que 61,8% des partants ont réintégré le milieu scolaire dès l'année qui suit

Tableau 2

Les retours pour les enseignants qui ont abandonné l'enseignement au cours des périodes de départ 1970/71 à 1973/74, suivant l'année du retour (1972 à 1975) et le sexe. Nombres absolus (N) et nombres relatifs (%)

Périodes de départ	Départs par abandon	Retours (avant 1976)		Année du retour							
				1972		1973		1974		1975	
		Non	Oui	N	%	N	%	N	%	N	%
1970/71											
M	1 831	1 126	705	395	56,0	167	23,7	74	10,5	69	9,8
F	4 177	2 821	1 356	739	54,5	319	23,5	146	10,8	152	11,2
T	6 008	3 947	2 061	1 134	55,0	486	23,6	220	10,7	221	10,7
1971/72											
M	1 180	707	473			325	68,7	98	20,7	50	10,6
F	3 566	2 517	1 049			613	58,4	234	22,3	202	19,3
T	4 746	3 224	1 522			938	61,6	332	21,8	252	16,6
1972/73											
M	739	493	246					161	65,4	85	34,6
F	2 666	2 046	620					374	60,3	246	39,7
T	3 405	2 539	866					535	61,8	331	38,2
1973/74											
M	731	552	179							179	100,0
F	2 220	1 771	449							449	100,0
T	2 951	2 323	628							628	100,0

Source et notes: voir au tableau 1.

leur départ, soit 1974. Nous pouvons donc déduire de tous ces chiffres que dès l'année qui suit le départ, en d'autres mots après un an seulement d'absence, le système récupère environ 60% des démissionnaires temporaires. Et, si nous regardons la situation deux ans après le départ, cette proportion grimpe à plus de 80%. Ce sont là des pourcentages certes fort impressionnants.

Si nous comparons le schéma de retour des enseignants masculins à celui des enseignants féminins pour les départs de 1970/71, nous constatons à vrai dire très peu de différences. Il est possible de dégager néanmoins que les hommes reviennent légèrement plus rapidement que leurs consoeurs. En effet, la durée moyenne d'absence avant le retour chez les hommes est de 1,74 année, en regard de 1,79 année chez les femmes. C'est surtout pour les départs de 1971/72 qu'apparaît une différence notable: en effet, nous notons que la durée moyenne d'absence pour les hommes est de 1,42 année, comparativement à 1,61 année pour les femmes. Sans aucun doute, l'influence de l'application du décret tenant lieu de convention collective vient jouer encore une fois en faveur des enseignants masculins, si nous pouvons nous exprimer ainsi.

### 2.3 Commentaires

Le moins que nous puissions dire, c'est que ces résultats demeurent quelque peu surprenants. En fait, nous ne connaissons pas les raisons qui poussent les enseignants à abandonner leur emploi; la connaissance de ces raisons permettrait sans doute d'expliquer pourquoi les enseignants qui ont quitté leur emploi reviennent au cours des années qui suivent l'année du départ. De par la définition même d'un départ par abandon, il ne peut s'agir d'enseignants en congé avec ou sans rémunération - accordé habituellement pour des raisons syndicales, de perfectionnement, de maladie, de grossesse - puisque les enseignants ainsi libérés doivent être quand même enregistrés au fichier. Il s'agit donc, à toutes fins utiles, de départs volontaires, idée que rend bien, à notre avis, le terme "abandon".

Nous pourrions émettre ici plusieurs hypothèses qui expliquent d'une façon ou d'une autre ce phénomène des départs temporaires, en nous inspirant par exemple de diverses enquêtes, entre autres américaines. A ce stade-ci, nous nous y refusons. En vérité, une dimension importante du phénomène de retour nous fait défaut actuellement, à savoir à quel titre se présentent les enseignants qui font un retour dans l'"arène scolaire". Reviennent-ils au même titre, c'est-à-dire comme enseignants réguliers, ou à titre de non-enseignants? Approfondissons un peu ce point.

### 3. Les retours selon la fonction

Pour qu'un départ par abandon une année donnée soit considéré comme un retour par la suite, il s'agit tout simplement qu'on le retrouve inscrit au fichier. Cette disposition n'implique pas cependant que l'enseignant démissionnaire revienne précisément à titre d'enseignant. C'est ainsi que nous rencontrons à chaque année un certain nombre de partants qui reviennent, mais pour remplir des fonctions autres que des fonctions d'enseignant.

Tout comme pour le point précédent, nous présentons dans un premier temps une vue d'ensemble de la situation. Ensuite, nous dégagons les points saillants des schémas de retour.

#### 3.1 Vue d'ensemble

Si nous nous référons au tableau 3, nous constatons en premier lieu que les gens qui reviennent à titre de non-enseignants représentent entre 13 et 16% du nombre total des retours. De façon générale, ce phénomène connaît donc une certaine stabilité de période en période (au niveau de la valeur moyenne de 14,2%). Nous remarquons également que les retours à titre de non-enseignants prennent une place plus importante chez les hommes que chez les femmes. De fait, pour les quatre périodes de départ, la proportion des retours comme non-enseignants atteint la valeur moyenne de 17,6% chez les hommes et celle nettement plus faible

Tableau 3

Répartition procentuelle des retours avant 1976 pour les enseignants qui ont abandonné l'enseignement au cours des périodes 1970/71 à 1973/74, selon la fonction remplie au retour et selon le sexe

Périodes de départ	Sexe	Masculin		Féminin			Total			
		Retours avant le 76-09-30	Fonction(1)		Retours avant le 76-09-30	Fonction		Retours avant le 76-09-30	Fonction	
			E(%)	NE(%)		E(%)	NE(%)		E(%)	NE(%)
1970/71		705	84,5	15,5	1 356	88,1	11,9	2 061	86,9	13,1
1971/72		473	78,4	21,6	1 049	86,7	13,3	1 522	84,2	15,8
1972/73		246	84,1	15,9	620	86,0	14,0	866	85,5	14,5
1973/74		179	82,1	17,9	449	88,2	11,8	628	86,5	13,5
1970/74		1 603	82,4	17,6	3 474	87,3	12,7	5 077	85,8	14,2

Source et notes: voir au tableau 1.

(1) E = enseignant; NE = non-enseignant.

de 12,7% chez les femmes.

Il faut donc être conscient que le retour d'un enseignant n'implique pas nécessairement l'occupation d'un poste d'enseignant. Si nous reprenons le tableau 1 en faisant la part des choses, nous découvrons (tableau 4) que la proportion des retours masculins chez les démissionnaires de la cohorte 1971/72 est plus forte que celle observée dans la cohorte 1970/71; ce fait est entièrement imputable à une hausse remarquable de la proportion des retours à titre de non-enseignants. Cette proportion passe en effet de 6 à 8,7% entre ces deux cohortes de départs, puis elle glisse à 5,3% pour les départs de 1972/73. Le tableau 4 nous permet également de découvrir que l'intensité nette des retours comme non-enseignants est 1,8 fois plus importante chez les hommes que chez les femmes sur la période 1970/74; alors que l'intensité nette des retours masculins comme enseignants n'est que 1,2 fois plus importante que celle des retours féminins.

Le tableau 5 laisse voir par ailleurs qu'une importante proportion des retours comme non-enseignants se retrouve à l'enseignement aux adultes: cette proportion atteint, sur l'ensemble de la période 1971 à 1975, 70,1%. Le groupe des professionnels en accueille pour sa part 18,3% et celui des cadres 11,6%(8).

En ventilant ces données selon le sexe, nous nous apercevons que l'attrait du secteur de l'éducation aux adultes est beaucoup plus fort chez les femmes que chez les hommes. De fait, 85,7% des retours féminins à titre de non-enseignants se font vers ce secteur; chez les hommes, cette proportion ne dépasse pas 45,7%. Il apparaît donc que peu de femmes se voient attirées, si ce n'est "acceptées", par le groupe des professionnels (11,8%) et encore moins par celui des cadres (2,5%). Chez les hommes, par contre, les retours à titre de non-enseignants se font à

---

(8) Il faut souligner que ces proportions reposent sur des chiffres relativement petits.

Tableau 4

Intensité des retours avant le 30 septembre 1976  
pour les enseignants qui ont abandonné l'enseignement  
au cours des périodes 1970/71 à 1973/74, selon  
la fonction exercée au retour et selon le sexe

Périodes de départ	Départs par abandon	Retours avant le 76-09-30		Fonction exercée au retour <sup>(1)</sup>			
				E		NE	
		N	%	N	%	N	%
1970/71							
M	1 831	705	38,5	596	32,5	109	6,0
F	4 177	1 356	32,5	1 195	28,6	161	3,9
T	6 008	2 061	34,3	1 791	29,8	270	4,5
1971/72							
M	1 180	473	40,1	371	31,4	102	8,7
F	3 566	1 049	29,4	910	25,5	139	3,9
T	4 746	1 522	32,1	1 281	27,0	241	5,1
1972/73							
M	739	246	33,3	207	28,0	39	5,3
F	2 666	620	23,3	533	20,0	87	3,3
T	3 405	866	25,4	740	21,7	126	3,7
1973/74							
M	731	179	24,5	147	20,1	32	4,4
F	2 220	449	20,2	396	17,8	53	2,4
T	2 951	628	21,3	543	18,4	85	2,9
1970/74							
M	4 481	1 603	35,8	1 321	29,5	282	6,3
F	12 629	3 474	27,5	3 034	24,0	440	3,5
T	17 110	5 077	29,7	4 355	25,5	722	4,2

Source et notes: voir au tableau 1.

(1) E = enseignant; NE = non-enseignant.

Tableau 5

Répartition des retours à titre de non-enseignants (NE)  
pour les abandons des périodes 1970/71 à 1973/74,  
selon la fonction exercée au retour et selon le sexe.  
Nombres absolus (N) et nombres relatifs (%)

Périodes de départ	Retours avant le 76-09-30 comme NE	Fonction exercée au retour					
		Cadre		Professionnel		Enseignant aux adultes	
		N	%	N	%	N	%
1970/71							
M	109	21	19,3	32	29,4	56	51,3
F	161	4	2,5	27	16,8	130	80,7
T	270	25	9,3	59	21,9	186	68,8
1971/72							
M	102	33	32,4	27	26,5	42	41,1
F	139	2	1,4	15	10,8	122	87,8
T	241	35	14,5	42	17,4	164	68,1
1972/73							
M	39	7	18,0	16	41,0	16	41,0
F	87	4	4,6	4	4,6	79	90,8
T	126	11	8,7	20	15,9	95	75,4
1973/74							
M	32	12	37,5	5	15,6	15	46,9
F	53	1	1,9	6	11,3	46	86,8
T	85	13	15,3	11	12,9	61	71,8
1970/74							
M	282	73	25,9	80	28,4	129	45,7
F	440	11	2,5	52	11,8	377	85,7
T	722	84	11,6	132	18,3	506	70,1

Source et notes: voir au tableau 1.

25,9% chez les cadres et à 28,4% chez les professionnels. Ces deux derniers corps d'emploi accueillent donc plus de la moitié des retours masculins comme non-enseignants (54,3%).

### 3.2 Schémas de retour selon la fonction

Les schémas de retour selon la fonction exercée au retour, tels que les révèle le tableau 6, présentent des différences appréciables. Nous nous apercevons effectivement que les gens qui reviennent pour exercer des fonctions d'enseignant ont tendance à revenir plus tôt. Si nous nous en tenons uniquement aux retours pour les départs de la période 1970-71, nous relevons que 61,2% des retours s'effectuent après un an d'absence, alors que, après quatre ans d'absence, cette proportion tombe à 6,6%. Par contre, toujours pour la même cohorte des départs, ceux qui reviennent comme non-enseignants le font avec une intensité de 14,1% après un an d'absence et de 38,1% après quatre ans d'absence. Ainsi, pour ces derniers la durée moyenne d'absence avant le retour atteint la valeur de 2,79 années, alors que pour ceux qui reviennent comme enseignants elle est de 1,62 année: ce qui représente une différence impressionnante de 72,2%.

En considérant la cohorte des abandons de 1970/71, nous notons en outre que si les hommes et les femmes qui reviennent comme enseignants le font pratiquement de la même façon, il en est tout autrement pour ceux qui reviennent comme non-enseignants. En effet, 42,2% des retours féminins ont lieu quatre ans après l'année du départ (en 1975); chez les hommes, plus de la moitié des retours (55%) s'effectuent après un an et deux ans d'absence (respectivement 22 et 33%). Pour ces retours, la durée moyenne d'absence des hommes est de 2,55 années alors que celle des femmes est de 2,95 années: nous avons donc un écart relatif de 15,7%.

Tableau 6

Répartition procentuelle des retours qui se font à titre d'enseignants (E)  
et à titre de non-enseignants (NE) selon l'année de retour (1972 à 1975),  
selon la période de départ et selon le sexe

Périodes de départ	Retours (avant 1976)		Année de retour							
			1972		1973		1974		1975	
	E	NE	E(%)	NE(%)	E(%)	NE(%)	E(%)	NE(%)	E(%)	NE(%)
1970/71										
M	596	109	62,2	22,0	22,0	33,0	10,1	12,8	5,7	32,1
F	1 195	161	60,7	8,7	22,7	29,8	9,6	19,3	7,0	42,2
T	1 791	270	61,2	14,1	22,4	31,1	9,8	16,7	6,6	38,1
1971/72										
M	371	102			73,3	52,0	18,9	27,5	7,8	20,6
F	910	139			62,5	31,7	23,2	16,5	14,3	51,8
T	1 281	241			65,7	40,2	21,9	21,2	12,4	38,6
1972/73										
M	207	39					68,6	48,7	31,4	51,3
F	533	87					67,0	19,5	33,0	80,5
T	740	126					67,4	28,6	32,6	71,4
1973/74										
M	147	32							100,0	100,0
F	396	53							100,0	100,0
T	543	85							100,0	100,0

Source et notes: voir tableau 1.

Lorsque nous examinons par ailleurs les schémas de retour de chaque groupe de départs, nous avons l'impression que le schéma de ceux qui reviennent comme enseignants est étroitement lié à la durée d'absence, tandis que le schéma de ceux qui reviennent pour exercer des fonctions autres que des fonctions d'enseignant semble plutôt conditionné par la conjoncture du moment. Ce qui nous laisse cette impression, ce sont les proportions de retours observées en 1973, lesquelles font figures d'exception dans le schéma de retour que nous venons de présenter. Or l'année 1973, comme nous l'avons souvent signalé, est la première année de l'application "in extenso" du décret tenant lieu de convention collective, ce qui a eu un effet positif sur la décision de réintégrer le milieu de l'enseignement chez les gens qui l'ont abandonné au cours des périodes 1970/71 et 1971/72.

Le tableau 7<sup>(9)</sup>, qui montre la distribution des retours comme non-enseignants selon la fonction exercée au retour, permet de constater que c'est le secteur de l'éducation aux adultes qui bénéficie surtout de cette situation, alors qu'il attire 60,8% des retours en 1973. Cette dernière année, faut-il le savoir, en plus de coïncider avec l'application du décret tenant lieu de convention collective, coïncide avec la structuration du secteur de l'éducation aux adultes.

Ce secteur de l'éducation aux adultes accueille pour les années subséquentes de plus en plus d'individus chez ceux qui reviennent comme non-enseignants. Ainsi, la proportion de ces retours passe de 64,4% en 1974 à 83,1% en 1975. Ce sont les femmes qui apparaissent le plus attirées par ce secteur: sur les retours féminins en 1973, 83,7% se retrouvent à l'éducation aux adultes et sur ceux effectués en 1975, nous en calculons 91,6%. Chez les hommes, pour les mêmes années, nous avons des proportions de 37,1 à 63,9%.

---

(9) Nous nous livrons à quelques commentaires, même si la petitesse des chiffres les rend fragiles.

Tableau 7

Répartition des retours comme non-enseignants pour les enseignants qui ont abandonné l'enseignement au cours des périodes 1970/71 à 1973/74, selon la fonction exercée au retour<sup>(1)</sup>, selon l'année du retour et selon le sexe

Périodes de départ	Année de retour											
	1972			1973			1974			1975		
	C	P	A	C	P	A	C	P	A	C	P	A
1970/71												
M	11	13	1	8	8	20	1	4	9	1	7	26
F	3	11	-	-	5	43	-	7	24	1	4	63
T	14	24	1	8	13	63	1	11	33	2	11	89
1971/72												
M				24	16	13	8	9	11	1	2	18
F				1	9	34	1	1	21	-	5	67
T				25	25	47	9	10	32	1	7	85
1972/73												
M							3	10	6	4	6	10
F							1	2	14	3	2	65
T							4	12	20	7	8	75
1973/74												
M										12	5	15
F										1	6	46
T										13	11	61

Source et notes: voir au tableau 1.

(1) C = cadre; P = professionnel; A = enseignant aux adultes.

Signalons également que les hommes qui reviennent à titre de non-enseignants ont, semble-t-il, de plus en plus de difficulté à accéder à des postes de cadre. Ainsi, parmi ceux qui sont revenus pour occuper des postes de cadres et de professionnels en 1973, 57,1% se sont retrouvés cadres et 42,9% professionnels. En 1975 nous n'en retrouvons plus que 46,2% à titre de cadres, alors que la proportion de ceux qui sont passés professionnels a grimpé à 53,8%.

#### 4. La durée de présence au retour

Dans les sections précédentes nous suggérions implicitement que les retours revêtaient un caractère définitif. Or, cette hypothèse commande quelques nuances, que nous désirons précisément mettre en relief pour compléter notre propos.

Si nous nous reportons au tableau 8, nous sommes en mesure de constater que parmi les 3 645 retours qui ont eu lieu avant l'année 1976, 71,9% ont été des retours définitifs, c'est-à-dire qui ont échappé au risque "abandon" entre le moment du retour et l'année 1976. C'est donc dire que nous avons une proportion de 29,1% pour qui le retour n'a été que temporaire. Ce phénomène est assez étonnant surtout si nous considérons qu'il s'agit là d'un second départ en deux ou trois ans seulement.

En distinguant entre ceux qui reviennent à titre d'enseignants et ceux qui reviennent comme non-enseignants, nous nous rendons compte que c'est pour ce dernier groupe que la proportion des retours temporaires est la plus forte, alors qu'elle atteint la valeur de 41,6%: ce chiffre est 1,56 fois plus élevé que celui que nous trouvons chez ceux qui effectuent un retour comme enseignants (26,7%). Ces derniers connaissent donc une stabilité beaucoup plus grande suite à leur retour. Cette stabilité est sans doute liée au fait qu'ils reviennent dans un corps d'emploi et à des fonctions qu'ils connaissent bien. Quant à ceux qui reviennent comme non-enseignants, d'une part il leur faut s'intégrer

Tableau 8

Distribution des retours (effectués avant 1976) pour les enseignants qui ont abandonné l'enseignement au cours des périodes 1970/71 à 1972/73, selon la nature du retour, selon le sexe et selon la fonction au retour (E, NE)

Périodes du 1er départ	Sexe	Masculin			Féminin			Total		
		Nature du retour(1)			Nature du retour			Nature du retour		
		Déf.	Temp.	Total	Déf.	Temp.	Total	Déf.	Temp.	Total
1970/71 E(2)		403	159	562	737	374	1 111	1 140	533	1 673
	NE	37	37	74	48	45	93	85	82	167
	T	440	196	636	785	419	1 204	1 225	615	1 840
1971/72		276	66	342	588	192	780	864	258	1 122
	NE	67	14	81	30	37	67	97	51	148
	T	343	80	423	618	229	847	961	309	1 270
1972/73		123	19	142	289	68	357	412	87	499
	NE	9	10	19	14	3	17	23	13	36
	T	132	29	161	303	71	374	435	100	535
1973/74		802	244	1 046	1 614	634	2 248	2 416	878	3 294
	NE	113	61	174	92	85	177	205	146	351
	T	915	305	1 220	1 706	719	2 425	2 621	1 024	3 645

Source et notes: voir au tableau 1.

(1) Déf. = définitif; Temp. = temporaire.

(2) E = enseignant; NE = non-enseignant.

à un corps d'emploi nouveau, et d'autre part ils se voient ouvrir des horizons, notamment pour ceux qui exercent des fonctions de professionnel et d'enseignant aux adultes, qui débordent les limites du milieu de l'éducation. Il faut tenir compte aussi du fait que ceux qui reviennent comme enseignants aux adultes s'insèrent dans un milieu où les règles de survivance sont tout autres que celles qui sont appliquées dans le milieu scolaire régulier; cette situation favorise une mobilité beaucoup plus forte.

Toujours au tableau 8, nous nous rendons compte également que les hommes et les femmes ont un comportement qui diffère somme toute assez peu. Ainsi, nous pouvons calculer que les retours définitifs sont en proportion de 75% chez les hommes et de 70,4% chez les femmes. Là où véritablement une différence plus sensible apparaît, c'est au niveau de ceux qui reviennent à titre de non-enseignants. Dans ce dernier cas, la proportion des retours définitifs indique 64,9% pour les hommes et seulement 52% pour les femmes. Cet état de choses s'explique sans doute par le fait qu'un très grand nombre de femmes passent de l'éducation aux adultes, secteur qui, comme nous venons tout juste de le laisser entendre, revendique un taux élevé de mobilité.

Nous avons rassemblé un certain nombre de données relatives aux retours temporaires; nous présentons leur distribution selon la durée de présence au retour. Nous invitons les intéressés à consulter les tableaux A.1, A.2 et A.3, qui apparaissent en annexe, pour prendre connaissance de cette situation.

Ce phénomène des départs temporaires fait état, on le conçoit aisément, de la question des seconds départs, lesquels interviennent entre le moment du retour et l'année 1976. Nous pourrions, comme dans le cas de la première étude, établir des tables de second départ pour les diverses cohortes constituées par les retours de ces enseignants qui ont succombé déjà une fois au risque "abandon". De toute évidence, étant donné que nous sommes limités dans le temps par l'année scolaire 1975,

nous aboutirons rapidement à une espèce de cul-de-sac sans trop d'intérêt.

### Conclusion

Ces quelques données sur le comportement des enseignants en matière de départ par abandon et de risque de retour au milieu scolaire, nous en sommes bien conscients, sont loin d'épuiser le sujet. D'une part, notre période d'observation s'avère très courte, cinq ans, ce qui nous oriente rapidement dans une impasse un peu frustrante. D'autre part, il y a tout un éventail de variables, telles l'âge, l'état matrimonial, le niveau d'enseignement, l'expérience, la matière enseignée, qui n'ont pas été prises en ligne de compte et qui constituent hors de tout doute de précieux indicateurs de la mobilité. A vrai dire, en regard du travail qui reste à entreprendre, notre étude peut se comparer aux premières lueurs de l'aube.

Ces lueurs sont manifestement fort prometteuses. Jusqu'à maintenant, nous avons été habitués à des mesures statiques de la mobilité des enseignants, soit essentiellement les départs entre deux années scolaires successives; on peut d'ailleurs avoir une très bonne idée de ces mesures en se référant à une étude que nous avons publiée en février 1978<sup>(10)</sup>. Cette perspective nouvelle, dynamique en quelque sorte, fait apparaître aujourd'hui la possibilité d'en connaître un peu plus sur le comportement fondamental des enseignants en matière de plan de carrière dans leur profession. Elle est de ce fait une invitation toute naturelle à se pencher également sur les causes de ce comportement; car il est fort probable, nous l'avons précédemment souligné, que les raisons qui

---

(10) La Haye, Jacques, Taux de départ chez le personnel enseignant et non-enseignant des commissions scolaires du Québec, selon le type de départ de 1970 à 1975, Démographie scolaire, document 9.42, Direction des études économiques et démographiques, M.E.Q., février 1978, 52 pages.

expliquent leur retour dans les années qui suivent l'année du départ soient étroitement liées à celles qui ont motivé ce départ.

Enfin, les éléments d'information qui sortiront de tels travaux s'avéreront certes fort utiles pour élaborer une politique éclairée de gestion du personnel enseignant. En fait, ce n'est pas tout de former des maîtres compétents, mais faut-il aussi avoir une bonne idée de la façon dont ils pourront remplir leur mission, compte tenu des fluctuations du marché de l'emploi et des intentions mêmes des personnes concernées.

Annexe

Tableau A.1

Distribution des retours parmi les démissionnaires des périodes 1970/71 à 1973/74  
selon la durée de présence au retour, suivant l'année de retour  
et la fonction exercée au retour<sup>(1)</sup>. Sexes réunis

Période du départ	Total des retours	Durée de présence au retour (en années)										
		Retours en 1972				Retours en 1973			Retours en 1974		Retours en 1975	
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	1 an	2 ans	3 ans	1 an	2 ans	1 an	
1970/71												
E	1 791	149	119	86	742	102	50	250	27	148	118	
NE	270	8	3	3	24	43	10	31	15	30	103	
T	2 061	157	122	89	766	145	60	281	42	178	221	
1971/72												
E	1 281					157	59	625	42	239	159	
NE	241					24	14	59	13	38	93	
T	1 522					181	73	684	55	277	252	
1972/73												
E	740								87	412	241	
NE	126								13	23	90	
T	866								100	435	331	
1973/74												
E	543										543	
NE	85										85	
T	628										628	

(1) E = à titre d'enseignant; NE = à titre de non-enseignant.

Source et notes: voir au tableau 1.

Tableau A.2

Distribution des retours parmi les démissionnaires des périodes 1970/71 à 1973/74  
selon la durée de présence au retour, suivant l'année de retour  
et la fonction exercée au retour<sup>(1)</sup>. Sexe masculin

Période du départ	Total des retours	Durée de présence au retour (en années)										
		Retours en 1972				Retours en 1973			Retours en 1974		Retours en 1975	
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	1 an	2 ans	3 ans	1 an	2 ans	1 an	
1970/71												
E	596	39	37	25	270	27	25	79	6	54	34	
NE	109	5	1	2	16	19	3	14	7	7	35	
T	705	44	38	27	286	46	28	93	13	61	69	
1971/72												
E	371					47	16	209	3	67	29	
NE	102					6	3	44	5	23	21	
T	473					53	19	253	8	90	50	
1972/73												
E	207								19	123	65	
NE	39								10	9	20	
T	246								29	132	85	
1973/74												
E	147											147
NE	32											32
T	179											179

(1) E = à titre d'enseignant; NE = à titre de non-enseignant.

Source et notes: voir au tableau 1.

Tableau A.3

Distribution des retours parmi les démissionnaires des périodes 1970/71 à 1973/74  
selon la durée de présence au retour, suivant l'année de retour  
et la fonction exercée au retour (1). Sexe féminin

Période du départ	Total des retours	Durée de présence au retour (en années)										
		Retours en 1972				Retours en 1973			Retours en 1974		Retours en 1975	
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	1 an	2 ans	3 ans	1 an	2 ans	1 an	
1970/71												
E	1 195	110	82	61	472	75	25	171	21	94	84	
NE	161	3	2	1	8	24	7	17	8	23	68	
T	1 356	113	84	62	480	99	32	188	29	117	152	
1971/72												
E	910					110	43	416	39	172	130	
NE	139					18	11	15	8	15	72	
T	1 049					128	54	431	47	187	202	
1972/73												
E	533								68	289	176	
NE	87								3	14	70	
T	620								71	303	246	
1973/74												
E	396											396
NE	53											53
T	449											449

(1) E = à titre d'enseignant; NE = à titre de non-enseignant.

Source et notes: voir au tableau 1.